

---

## **Liberia Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2025**

---

### **Résumé exécutif**

Conformément à son statut de partie coopérante non contractante (CNCP) de la Commission des thons de l'océan Indien, le présent rapport fournit des informations sur divers aspects de la recherche halieutique et d'autres activités scientifiques menées par le Libéria dans la zone de la convention de la CTOI au cours de la période considérée.

Le rapport est essentiellement un rapport nul, car le Libéria n'a pas de captures ni de navires de pêche dans la zone de la convention de la Commission des thons de l'océan Indien. Il s'agit également d'un rapport nul car le Libéria n'a mené aucune activité de recherche dans la zone de la convention de la CTOC pendant la période considérée. En revanche, le Libéria dispose de navires ravitailleurs et de transport autorisés à effectuer des activités de transbordement dans la zone de la convention de la CTOC.

Le rapport fournit également des informations sur le cadre juridique et réglementaire existant au Libéria pour la gestion et la conservation des différentes espèces halieutiques et autres espèces liées à l'écologie.

Le rapport présente un aperçu général et le contexte de la pêche au Libéria. Il décrit également la structure de sa flotte et fournit d'autres informations essentielles.

En outre, le rapport indique que le Libéria dispose, dans le cadre de ses réglementations et lois, de mesures pour la collecte et le traitement des données, ainsi que des bases pour les activités du MSC, qui comprennent des dispositions obligatoires pour l'installation de VMS et autres. Cependant, comme le Libéria ne dispose pas de navires de pêche ou de capture dans la zone de la convention de la CTOI, ces informations ne sont pas pertinentes pour le rapport.